

FICHE D'INSCRIPTION

N° SIRET : 77931160400028
N° déclaration d'activité : 82010001901

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Age :

Nom de naissance : Date de naissance :

Prénom : Code Postal :

Adresse : Ville :

☎ Fixe : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____

✉ Courriel :

Dernier diplôme obtenu :

DIPLOME(S) DU CANDIDAT et NIVEAU D'ETUDES

Diplômes Obtenus	Date d'obtention

✚ Pour les candidats n'ayant aucun diplôme précisez le niveau d'étude (ex : niveau 3^{ème}, niveau BEP)

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Rappel concernant l'épreuve écrite de vérification de niveau, épreuve d'admissibilité :

D'une durée de 2 heures, elle est **commune** à tous les établissements de formation Moniteur Educateur de la Région Rhône Alpes (pas Auvergne). Vous pouvez la passer dans l'établissement de votre choix. L'inscription à cette épreuve doit être faite et réglée **dans un seul centre de formation**

Compte tenu de votre niveau scolaire, vous devez passer l'épreuve écrite de vérification de niveau **(Voir le règlement d'admission)**

 OUI NON

Si Oui : vous vous inscrivez pour passer l'épreuve de vérification de niveau :

 A l'ADEA Dans un autre centre de formation
Lequel :

EPREUVE D'ADMISSION

Consulter le règlement d'admission

PARTICIPATION A DES SELECTIONS MONITEUR EDUCATEUR

Vous êtes-vous déjà présenté (e) à une sélection Moniteur Educateur ?

A l'ADEA OUI NON *si oui en quelle année :*

Dans un autre centre OUI NON

Si oui en quelle année : *Dans quel centre :*

Avez-vous déjà participé partiellement ou totalement à une formation Moniteur Educateur ?

OUI NON

Si oui en quelle année *Précisez le nom du centre de formation*

Date et signature :

INSTRUCTIONS IMPORTANTES pour l'enregistrement de votre dossier

Complétez cette fiche d'inscription de façon très lisible (les noms propres en caractères majuscules)

Toutes les rubriques sont à remplir avec soin. Les données sont nécessaires pour les statistiques du Ministère.

A joindre impérativement à cette fiche d'inscription :

(Ces documents seront détruits à la fin du processus de sélection, si vous n'entrez pas en formation).

- Une photocopie Recto-Verso de votre Carte d'Identité
- La copie de tous vos diplômes
- Une lettre de motivation dans laquelle vous développerez les aspects suivants :
 - Votre parcours personnel, scolaire et professionnel
 - Votre choix pour un métier de l'intervention sociale et pour cette formation
 - Votre choix de l'ADEA pour réaliser ce parcours de formation
- Un CV présentant l'ensemble de votre parcours scolaire ainsi que vos expériences professionnelles ou de bénévolat (dans le secteur social et/ou hors secteur social).
(La lettre et le CV seront lus et pris en compte par le jury lors de l'entretien oral d'admission)
- 2 enveloppes (format A5) timbrées au tarif lettre en vigueur et libellées à votre nom et adresse.
(Attention le tarif lettre verte augmente le délai d'acheminement du courrier, donc à éviter)
- Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 54 € pour le règlement de l'épreuve écrite de vérification de niveau si vous êtes concerné par le passage de cette épreuve.
- Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 142 € pour le règlement de l'épreuve orale.
(En cas d'échec à l'épreuve écrite le chèque de 142 € ne sera pas encaissé et vous sera retourné par courrier)

Le dossier est à envoyer à :

ADEA Formations - 12 rue du Peloux – 01000 BOURG EN BRESSE

Date limite de dépôt des dossiers (cachet de la poste faisant foi) : Voir page suivante

NB : A noter que vous n'aurez pas d'accusé de réception de votre dossier
A noter que tout dossier incomplet, illisible ou hors délais ne pourra être pris en considération.

Le règlement d'admission complet à la formation de Moniteur Educateur est consultable et téléchargeable sur le site de l'ADEA :

www.adea-formation.com

DATES A RETENIR

Date de la réunion d'Information collective

Mercredi 8 décembre 2021 à 14h à l'ADEA

La période d'inscription est toujours ouverte

Epreuve écrite d'admissibilité

Le 8 avril 2022 de 14h à 16h

Epreuve d'admission

Les épreuves orales d'admission se dérouleront sur les mois de mars et avril 2022

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires peuvent être demandées une fois l'entrée en formation confirmée :

- Un extrait du casier judiciaire pourra vous être demandé, en référence à votre cadre d'intervention en stage ou en emploi sur des lieux accueillant des personnes mineures et des personnes vulnérables, (ne peut être demandé que dans le cas d'une admission en formation définitive et d'une entrée confirmée par vos soins)
- Une attestation de PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1) sera à produire si vous en êtes détenteur (non obligatoire à l'entrée en formation car la formation au PSC1 est prévue dans le cadre du programme de formation, cependant si vous l'avez déjà obtenue vous en serez dispensé)
- A l'entrée en formation vous aurez à signer un **règlement intérieur** lié aux formations, veuillez prendre connaissance de ce règlement en amont pour vérifier votre adhésion à l'ensemble de son contenu. (Règlement affiché au sein de l'Etablissement de formation et sur le site web adea)